

Paris le 15 février 2023

Algérie : l'étau se resserre, les libertés s'émiettent. 4 ans après le début du Hirak, la solidarité internationale est plus que jamais nécessaire

En 2019, le mouvement populaire ou Hirak a porté dans les rues, tous les vendredis, des millions de manifestant-es qui réclamaient un régime démocratique et donc la fin du pouvoir des militaires. 4 ans après, le mouvement subit une répression sans précédent.

→ Il y a aujourd'hui près de 300 prisonnier-es d'opinion dans le pays : des adolescent-es aux femmes âgées, de simples manifestant-es aux militant-es syndicaux autonomes et associatifs, des journalistes, des blogueurs-euses... Mais ce sont, en tout, entre 1 200 et 1 500 personnes qui ont été incarcérées dans la période pour leur participation à des manifestations du Hirak ou pour avoir critiqué le pouvoir. Nous dénonçons également l'usage abusif de la « détention provisoire », prolongée pour certain-es pendant 16 mois, pour être finalement relâché-es lors de procès aux dossiers d'accusation complètement vides.

→ Certain-es militant-es de défense des droits humains sont sous le coup de procédures judiciaires lourdes, en lien avec le parquet anti-terrorisme – vieille technique de barbouzes. Manifester pour les libertés et la justice sociale est désormais considéré comme une entreprise terroriste par le pouvoir algérien.

→ La Ligue algérienne de défense des droits humains (LADDH) a été dissoute par « décision de justice ». Ses militant-es sont harcelé-es par le pouvoir et menacé-es d'incarcération aux motifs les plus farfelus.

→ Les médias indépendants sont aussi dans la ligne de mire. Radio M a été contrainte de fermer et Ihsane El-Kadi, directeur de la radio et de Maghreb Emergent a été placé en détention provisoire, rejoignant la sinistre liste des prisonnier-es politiques en Algérie.

→ Les syndicalistes autonomes sont aussi visés car ils constituent l'une des dernières formes de contestation démocratique dans un pays appauvri par les généraux au pouvoir.

Ce dernier prépare des lois qui visent à museler davantage encore cette contestation. Ces projets, intitulés « *Projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical* » et « *Projet de loi relatif à la prévention, au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève* » représente une atteinte aux libertés syndicales élémentaires et une entrave au libre exercice du droit de grève. Pour rappel, l'Algérie a ratifié les conventions internationales relatives à ces droits. Mais l'objectif de ces lois est sournois, et vise particulièrement les syndicats autonomes de la Confédération générale autonome des travailleurs et travailleuses en Algérie (CGATA) : il s'agit de notamment de soumettre les adhésions à des organisations syndicales internationales à l'accord du gouvernement. Le but est bien sûr d'étouffer la solidarité internationale dans un moment de répression intense de la société civile algérienne, dont les syndicalistes autonomes.

L'Union syndicale Solidaires demande la libération des prisonnier-es d'opinion en Algérie, l'arrêt immédiat des poursuites engagées à l'encontre de militant-es. Elle demande aux pays qui continuent à investir en Algérie et à entretenir des relations diplomatiques avec le pays de prendre en compte le fait que la démocratie n'y est que de façade.

Nous appelons à la solidarité internationale maintenant et résolument.

A ce titre, l'Union syndicale apporte son soutien et participera au **meeting commémorant le 4^e anniversaire du Hirak à la Bourse du travail de Paris le 18/02/2023**

Solidarité avec nos camarades !

Manifester et s'exprimer librement ne sont pas des crimes !